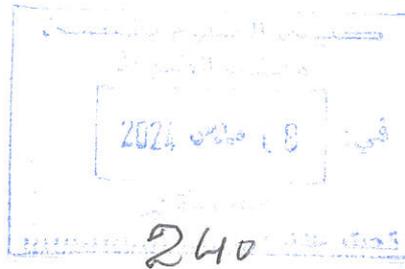


*



AVIS AUX ETUDIANTS EN 2EME ANNEE MASTERE ISI 2

Il est porté à la connaissance de tous les étudiants inscrits en deuxième année Mastère de Recherche ISI pendant l'année universitaire 2022-2023, qui n'ont pas accompli leurs travaux de recherche, doivent déposer au bureau d'ordre de la Faculté des Sciences de Gafsa, une demande de dérogation signée par l'encadrant pour faire une inscription exceptionnelle avant le 29/03/2024

Le coordinateur

Issam ZIDI

Le Secrétaire Général

Chokri MAAFI

